

BOUCLE VÉLO

LE JUCH

BRETAGNE



10 KM

DIFFICULTÉ >   /4



Retrouvez l'ensemble des boucles sur
www.douarnenez-tourisme.com



-  Départ du circuit + Parking
-  À découvrir sur le circuit ou à proximité
-  Table de pique-nique
-  Point de vue
-  Sanitaire
-  Station, garage vélo et pompe

Niveau de difficulté :



DISTANCE : 10 KM

DÉNIVELÉ POSITIF : 100 M

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

1 Église Notre Dame de Toutes Grâces des 16^{ème} et 17^{ème} siècles, connue pour son célèbre diable

2 Calvaire

2 Lavoir

2 Les maisons en granite du centre bourg du Juch

Conserveries - vente directe

1 Conserverie artisanale Kerbriant (visite gratuite d'avril à septembre)
Conserverie Chancerelle

2 Connétable (magasin direct usine)

3 Aire de jeux / Tyrolienne

4 Sur la voie verte, jeux en bois sur le thème du bocage (faune et flore)

5 Table d'orientation / panorama sur Le Juch

CIRCUIT VÉLO - LE JUCH

Départ de l'église.

Commencez le parcours en partant vers la droite (église dans votre dos), en direction de la mairie puis tournez à gauche avant celle-ci par la rue Hent ar Stang (direction Guengat).

Prenez la prochaine rue à gauche, remarquez le calvaire et le lavoir de part et d'autre de la rue Hent ar Ster. Poursuivez sur cette rue jusqu'à la rue Hent ar Veil sur votre droite. Après le ruisseau, empruntez la voie verte sur votre droite jusqu'à la zone industrielle de Lannugat.

Deuxième croisement de la voie verte avec une route.

En sortant de la voie verte prenez la route à droite et à nouveau à droite au rond point. Vous verrez des conserveries.

Traversez la zone industrielle et ses différentes entreprises puis bifurquez à l'extrémité de la route vers la droite, traversez le pont et prenez la première route à gauche (chemin de Keralec).

Petite route agréable avec un beau panorama et un peu de relief. Continuez toujours tout droit jusqu'au «cédez le passage».

Attention, vous arrivez sur un axe avec plus de circulation routière. Prenez à gauche et descendez la route jusqu'au bourg du Juch. Attention à la descente et rejoignez votre point de départ.

QUELQUES CONSEILS :

Respectez le code de la route, roulez bien à droite sur les routes.



RAPPEL :

Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, pour les autres il est vivement conseillé.

Hors agglomération, un gilet haute visibilité est obligatoire de nuit, mais aussi de jour lorsque la visibilité est insuffisante, il est préconisé en agglomération. Respectez les espaces piétons, les trottoirs, les propriétés privées et la nature. L'Office de Tourisme du Pays de Douarnenez ne pourra pas être tenu responsable des accidents, dégâts et dégradations, commis ou subis.